



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois

Question écrite n° 8035

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur l'application de la loi n° 2012-304 du 7 mars 2012 portant diverses dispositions d'ordre cynégétique. En effet il semblerait que l'article 13 de ladite loi relatif à l'indemnisation de l'exploitant d'une parcelle culturale qui a subi un dommage nécessitant une remise en état, une remise en place des filets de récolte ou entraînant un préjudice de perte de récolte n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier en la matière.

Texte de la réponse

Un projet de décret relatif à l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier aux cultures et aux récoltes agricoles et modifiant le code de l'environnement a fait l'objet d'une large concertation entre toutes les parties concernées. Il a été élaboré après deux réunions en groupe de travail, puis transmis au Conseil d'État le 15 mai. Il sera prochainement examiné par la Haute Cour administrative.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8035

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5827

Réponse publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7189